



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21857

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2026

ÉDITÉ LE 17/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 03/03/2011

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GRENOBLE B 434 142 758

Siret : 434 142 758 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 81 05531

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-160306

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-160306

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : LA MAITRISE DE VOS FACADES MDF

5 RUE DU BRUYANT  
ZI DES SPEYRES  
38450 VIF

Téléphone : 04 76 73 06 35

Fax :

Portable :

Site Internet : www.mdf38.com

E-mail : contact@mdf38.com

Responsabilité légale :

GROUPE MDF (511 300 956) / CAMERINO PATRICK DIRECTEUR GÉNÉRAL / VILLA FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 37      Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	26/09/2023
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé Mention RGE	04/12/2025
3423	Imperméabilisation des façades (Technicité supérieure) Mention RGE	18/10/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2023
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	26/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	04/12/2025
7133	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité supérieure) Mention RGE	05/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1